



comment poser plainte en France en étant à Madagascar

Par **joel.Genibre**, le **06/11/2020 à 08:26**

Bonjour,rrnrnJe suis actuellement bloqué à Madagascar à cause du covid et je ne sais pas quand je pourrais rejoindre la France. Depuis fin novembre 2019, j'ai confié mon déménagement à un prestataire de service export(personne qui travaille seul). j'ai appris qu'il avait déposé le bilan le 11 décembre 2019.rnrnComme il y avait les manifestations des gilets jaunes et par la suite l'arrivée du covid, donc aucun transport, je ne me suis pas inquiété. Et quand j'ai voulu téléphoner au responsable il ne m'a jamais répondu, j'ai fait intervenir ma fille à qui il a répondu que le conteneur était à Marseille. Quand elle l'a rappelé pour avoir le nom du transporteur et le numéro du conteneur plus aucune réponse de sa part.rnrnJ'ai fait une correspondance à la gendarmerie et à la police de Niort (le prestataire étant de Niort) ils m'ont répondu que c'était un problème civil et non pénal.rnrnMa fille est donc entrée en contact avec le tribunal judiciaire de Niort, mais apparemment personne n'a été capable de lui dire la procédure à adopter. Actuellement elle ne peut pas se déplacer à cause du covid.rnrnPourriez vous me dire comment me sortir de cet ambroglio?
Merci.rnrnAmicalement.rnrnxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **amajuris**, le **06/11/2020 à 09:13**

bonjour,rrnrnje vous conseille de consulter un avocat en france, de préférence de Niort.rnrneffectivement c'est un litige civil et non pénal.rnrnsalutations

Par **morobar**, le **06/11/2020** à **10:17**

Bonjour,SI le conteneur est à Marseille, un transitaire sur place est chargé d'aviser le destinataire pour: prendre en charge les frais de transit le dédouanement et la francisation. Il y a donc quelqu'un qui a été avisé de l'arrivée du conteneur. [quote]rnrn Quand elle l'a rappelé pour avoir le nom du transporteur et le numéro du conteneur plus aucune réponse de sa part. [/quote]rnrnLe conteneur fait l'objet d'un connaissance maritime au nom d'une compagnie.

Par **joel.Genibre**, le **06/11/2020** à **10:31**

C'est le prestataire qui gérait tout, il devait transporter le déménagement jusqu'à destination à Madagascar.

Par **morobar**, le **06/11/2020** à **16:37**

[quote]rnrnPourriez vous me dire comment me sortir de cet ambroglio? Merci. [/quote]rnrnIl faut identifier l'administrateur nommé par le tribunal de commerce. Il a accès aux documents et pourra (avec de la chance) vous aider;rnrnSinon tout va être mis au rebut ou vendu aux enchères sur Marseille.

Par **joel.Genibre**, le **06/11/2020** à **19:07**

Ok. Merci